



BAC PRO TMA Technicien Menuisier Agenceur

Le titulaire du BAC TMA est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion...

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise.
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en oeuvre de la menuiserie et de l'agencement.
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Public concerné et modalités d'accès

Public :

- Être âgé de **16 à 29 ans révolus** ou avoir **15 ans et sortir de 3^{ème}** sans condition de diplôme.
- Possibilité d'entrer en formation dès la rentrée pour les jeunes qui auront 15 ans entre la date de la rentrée scolaire et le 31 décembre.

Accès :

- Dossier de préinscription en ligne.
- Entretien individuel / Tests de positionnement.

Durée et organisation

Durée :

- 3 ans de formation alternée en contrat d'apprentissage.
- La durée de la formation peut être réduite à 2 ans en fonction des profils des candidats.

Organisation :

- Bac en 3 ans : 15 à 20 semaines de formation au CFA de septembre à juin (1925h pour les 3 années), le reste s'effectue en entreprise.
- Bac en 2 ans : 20 semaines de formation par année de septembre à juin (1400h pour les 2 années), le reste s'effectue en entreprise.
- Alternance : 2 semaines en entreprise / 2 semaines en centre de formation

Contenu de la formation

Enseignement général :

- Français / histoire-géographie / Enseignement moral et civique
- Mathématiques / Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Economie-gestion
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Anglais

Enseignement professionnel :

- Préparation et exploitation de l'alternance par le biais de l'étude de stage
- Technologie
- Dessin technique et lecture de plans
- Travaux pratiques



CFA MFR LE CLOS DES BAZ

Objectifs de la formation

Au sein de l'atelier, il sera capable de :

- Préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches aux opérateurs.
- Réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage.
- Animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes.

Sur les chantiers, il sera capable de :

- Préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et les moyens à mettre en œuvre.
- Réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement.
- Animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques et techniques :

- Atelier menuiserie, salles de classe, salle informatique, labo de sciences.

Equipe pédagogique :

- La formation sera animée par deux formateurs en menuiserie, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

Méthodes pédagogiques :

- La MFR propose une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « *de l'action et de la motivation* » et à l'école, le temps « *de la mise en commun et de la réflexion* » : **l'alternance**.

Modalités d'évaluation

Les candidats seront présentés aux épreuves générales et techniques ponctuelles terminales du BAC Pro TMA. .

Poursuite d'études

- BTS du secteur Bois
- Brevet professionnel en 1 an

Tarifs

La formation est gratuite pour les apprentis. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles.

Seuls les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association sont à la charge de l'apprenti et/ou son représentant légal.

Accès

Gare de SALLANCHES à moins de 10 minutes à pied.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

